



BATTERIES : un label existe, exigez le !

Les importateurs de batteries regroupés au sein de ATBR ont créé un label pour aiguiller le consommateur. Pour une île propre exigez le !

Depuis 1975, la loi a instauré le principe du pollueur payeur. Dans le cas des batteries à la Réunion ce sont les importateurs qui ont la responsabilité de la bonne gestion des batteries en fin de vie. Depuis 2001 ils se sont fédérés au sein de ATBR (Association pour le Traitement des Batteries de la Réunion) et depuis 2006 ont créé un label.

Ce label identifie toute une filière et valorise les importateurs de batteries membres de ATBR ainsi que leurs revendeurs qui jouent le jeu du recyclage.

Exiger ce label c'est soutenir les entreprises respectueuses de l'environnement et être sûr que la batterie achetée a bénéficié de l'écoparticipation et pourra être recyclée. Car conformément à la réglementation, les importateurs et les distributeurs de batteries, sont tenus de les reprendre gratuitement provenant des usagers.



Les bons réflexes :
 → Choisissez un fournisseur affichant le label ATBR
 → Remettez vos batteries en fin de vie à votre fournisseur.

Batteries usagées le circuit de collecte et de traitement :

- **Stockage, conditionnement et exportation :** société CRMM
- **Transport et la collecte :** société SNTM
- **Opérations de transit :** GEOTRANS
- **Transport maritime:** MSC
- **Valorisation:** GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT (GDE)

Retrouvez la rubrique environnement de l'artisanat à la Réunion sur :

www.cm-reunion.fr
 rubriques : Filières puis Missions-Développement
Mission Environnement de la CMA : Chloé PICHARD
 au 0262 45 52 52.

Qu'est ce qu'une batterie ?

Une batterie c'est 75 à 80% de plomb, 10 à 15% d'acide sulfurique et de 5% de plastique. Une batterie abandonnée dans la nature présente un danger de pollution du sol et de l'eau.

La filière batterie en quelques chiffres:

3€ c'est le montant de l'écoparticipation
49 importateurs sont fédérés au sein de ATBR soit 85 % du marché des batteries.
1290 tonnes de batteries ont été collectées au 1er Novembre 2007.

La Semaine du développement durable : du 1^{er} au 7 avril l'artisanat aussi se met au vert !

Bourse aux matériaux

Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable se déroulant du 1^{er} au 7 avril prochain, la Cellule Economique du BTP lance La Bourse aux matériaux et aux déchets. Parce que les déchets des uns sont souvent la matière première des autres, cette opération a pour objectif de mettre en relation des entreprises ou des particuliers grâce à un service gratuit d'annonces. <http://dechets.btp-reunion.net> (envoyez vos annonces à dechets@btp-reunion.net ou par fax au 0262 40 28 60) pour en savoir plus 0262 40 28 25

Récupération de piles

Vous êtes détenteurs de piles, dans le cadre de votre activité (horlogerie, réparation) vous êtes amené à récupérer les piles de vos clients, équipez-vous de bacs de récupération ! Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable se déroulant du 1^{er} au 7 avril prochain, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat met à votre disposition des bacs de récupération de piles. Réclamez votre bac au : 0262 45 52 52

Les autres manifestations à la Réunion sur www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr